

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 29 (2002)
Heft: 1

Artikel: Soliswiss : assurance maladie: comment choisir ?
Autor: Nassar, Elisabeth
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912942>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assurance maladie: comment choisir ?

Choisir une assurance maladie qui corresponde à ses désirs et à son budget, tout en complétant intelligemment une éventuelle couverture sociale obligatoire, ce n'est pas chose facile. Soliswiss vous vient en aide.

De nombreux pays connaissent un système social d'assurance maladie. Mais la question se pose dans tous les cas de savoir si le niveau de couverture est suffisant: les prestations sont-elles satisfaisantes ou comportent-elles des lacunes que vous souhaitez couvrir? Les lacunes les plus fréquentes concernent le libre choix du praticien, les délais d'attente pour certains types d'opération, des remboursements très partiels de certaines prestations médicales.

C'est pourquoi Soliswiss offre depuis de nombreuses années des solutions d'assurance maladie internationale destinées à couvrir l'intégralité du risque maladie et accident, ou bien à compléter les couvertures obligatoires locales. Cette dernière solution reste valable en Europe, même après l'entrée en vigueur des accords bilatéraux.

Critères de choix

Le premier critère qui vient à l'esprit, c'est le coût de l'assurance. A une époque de renchérissement constant des frais liés à la santé, ce critère joue un rôle de premier plan. Toutefois, il ne doit pas faire oublier les autres aspects essentiels d'un contrat d'assurance maladie.

Si vous désirez conclure une nouvelle assurance maladie, vérifiez les plafonds de couverture. Certains assureurs limitent la somme de leurs remboursements annuels (ou parfois la somme des remboursements tout au long de la vie de leur assuré) à un niveau

insuffisant. Bien sûr, le contrat le plus favorable est celui qui ne prévoit aucune limitation.

Autre point essentiel: la garantie d'assurance à vie. L'assureur doit explicitement renoncer à son droit de mettre fin au contrat de façon unilatérale (sauf faute de l'assuré). Si cette garantie d'assurance à vie n'est pas donnée, de nombreux assureurs n'hésitent pas à se départir des contrats lorsque leurs assurés atteignent un certain âge ou commencent à souffrir d'une maladie chronique.

Ce sont, parmi d'autres, deux points essentiels auxquels il faut penser avant de choisir une société d'assurance maladie. Pour ne pas oublier l'essentiel, si vous cherchez une assurance maladie, renseignez-vous chez Soliswiss! Vous y trouverez une offre soigneusement sélectionnée auprès des meilleurs assureurs maladie et accident actifs sur le plan international. Et ceci, que vous souhaitiez une assurance complète, ou uniquement un complément pour les frais d'hospitalisation.

Où que vous soyez dans le monde, Soliswiss vous offre un service de première qualité.

KPT:

Couverture illimitée disponible
Garantie d'assurance à vie
Age limite à l'adhésion: 65 ans

IHI:

Couverture limitée à CHF 1,5 millions par an (traitements hospitaliers)
Ou à CHF 60 000.- par an (traitements ambulatoires)
Garantie d'assurance à vie
Age limite à l'adhésion: 79 ans

Elisabeth Nassar, Directrice Soliswiss

Informations: Soliswiss, Gutenbergstrasse 6, CH - 3011 Berne
info@soliswiss.ch, Tel: +41 31 381 04 94
Fax: +41 31 381 60 28

Soliswiss – un lien solide avec la Suisse



«Il y a deux ans, je me suis rendu compte que je n'étais plus couvert par mon ancienne assurance maladie. Par chance, j'ai rapidement pu trouver, grâce à Soliswiss, une très bonne couverture maladie, garantie à vie.»

Daniel Attinger, membre d'une communauté monastique à Jérusalem.

Soliswiss vous offre la sécurité: des produits de prévoyance attrayants, d'intéressantes possibilités d'épargne, des assurances maladie bien adaptées, et une protection financière en cas de perte des moyens d'existence pour des causes politiques.

soliswiss:

Merci de remplir entièrement et en lettres d'imprimerie
Faites-moi parvenir sans engagement la documentation Soliswiss détaillée, en:

- ☐ allemand ☐ français
☐ italien ☐ anglais
☐ espagnol (Certaines brochures ne sont pas disponibles en espagnol.
Veuillez indiquer une langue de remplacement.)

Je suis: ☐ membre (No. _____) ☐ non-membre

Nom (M./Mme)

Prénom

Date de naissance (JJ/MM/AA)

Rue

No postal, Ville

Pays de résidence

Téléphone

Fax

E-Mail

Merci d'envoyer à:

Soliswiss, Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne

Tel ++41 31 381 04 94, Fax ++41 31 381 60 28

E-Mail: info@soliswiss.ch, Internet: www.soliswiss.ch